Plainte déposée pour violence conjugale par un infirmière psy

---
Par Anonyme 4

Bonjour je suis une mère célibataire j'ai étais hospitalisé sa fait deux mois de cela maintenant je me suis confié a un infirmière psy de mon passer de mon mal être qui en parlant de tout sa ma fait énormément de bien .
Le 23/03/2025 une assistante sociale mapel me demande es que je suis disponible pour venir la voir je dit oui je suis aller laba elle m'attendais avec une assistante sociale de la gendarmerie quelle me dit quel est en réalité de la protection des enfants elle m'explique car un signalement a était fait quel doit me poser des questions et de ne pas mentir du coup j'ai dit tout se que j'avais dit avec l'infirmière mais j'ai bien préciser que sa dater de 2 dans que c'était un mal être que d'en parler avec l'infirmière psy ma fait du bien je n'est rien contre le père de mais enfant mtn qu'on est plus avec on s'entend mieux puisque dans la filé elle me disent d'aller a la gendarmerie se que j'ai fait j'ai dit la même chose et je nés pas porter plainte contre mon ex conjoint mais la procédure et de faire un enquête lui a était convoqué 11 jr après le jour même le gendarme ma convoqué et le dossier a était classé sans suite par le procureur mais qu'il devait rester en garda vue car même une claque était puni par la loi .moi j'ai eu la visite de la protection des enfants plus l'assistance de la gendarmerie le lendemain j'ai reçu la protection des enfants et un psy et le 3 jrs la protection des enfants et la pmi .après tout sa elle ma dit quelle me recontacterai moi j'ai toujours pas de leur nouvelle.sa fait 2 jour de sa mon ex a était convoqué par la protection des enfants qui était accompagné du psy et de la pmi mais maintenant le sujet c détourné contre moi il n'avait pas le droit de me le dire mais je suis la mère de ses enfants il ont parler que un membre de ma famille a signaler que mes enfants était en danger avec moi que depuis ma conversation il me suivait sens que me m'aperçoive qu'il on parler a mon voisinage et parti dans tout les commerce pour regarder les caméra pour voir quoi j'achète ou si je consommer de l'alcool en lieu public . je sais qu'il son passé chez le médecin au école chez moi c'est la procédure il mon donner une bonne impression il me disait que je suis pas une mauvaise mère qu'il n'allait pas élevé mais enfant .mais je ne suis pas un criminel je ne comprends plus rien la plainte a était déposer contre mon ex conjoint qui a était sans suite a la gendarmerie car je ne voulais pas porter plainte. pourquoi sa se retourne contre moi .depuis je n'est plus eu de rdv ni d'appel je c'est qu'avec la protection des enfants c'est un mois de suivi elle me la dit et le psy ma dit lui c'est 3 mois qu'il allait me rappeler très rapidement je n'ai toujours pas eu de rdv ni de visite imprévu je suis perdu pouvez vous m' éclairé si le suivi est toujours en place .

Par Isadore

Bonjour,

N'écoutez pas ce que vous raconte un homme qui vous a frappée !

Non les services sociaux ne vous suivent pas pour savoir ce que vous faites et ne visionnent pas les caméras de vidéosurveillance, ils n'ont pas que cela à faire. Tout le monde s'en moque si vous consommez de l'alcool sauf si c'est excessif au point de mettre vos enfants en danger. Et la liste de vos courses personne n'en a rien à cirer.

Cet homme ment comme un arracheur de dents pour vous pousser à avoir une attitude hostile à l'égard des services sociaux et vous décrédibiliser.

Et si jamais les services sociaux ou la police avaient relevé des éléments "contre vous", ils n'en auraient pas parlé au père. Ils en auraient parlé au procureur, et à vous en vous proposant de l'aide pour redresser la barre.

Si les services sociaux vous ont dit que vous êtes une bonne mère écoutez-les. Le père de vos enfants est un menteur et un manipulateur.

Il est normal que les rendez-vous prennent du temps : les services sociaux sont débordés, et visiblement vos enfants ne sont pas en danger avec vous.

Faites en revanche très attention au père de vos enfants, car tomber sous son emprise pourrait jeter le doute sur votre aptitude à protéger vos enfants.

Par Anonyme 4

Merci beaucoup de votre repose sa me rassure beaucoup